

Zeitschrift: Bulletin de la Société vaudoise des ingénieurs et des architectes
Band: 19 (1893)
Heft: 3, 4 & 5

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

gigantesque réservoir de Saint-Etienne et principalement celle du mur qui traversant un vallon sert de retenue aux eaux.

Tel est le rapide résumé des travaux de notre Société pendant l'année qui vient de s'écouler.

Nous nous permettons ici d'insister auprès de vous pour que vous vouliez bien préparer quelques travaux pour la prochaine saison d'hiver afin de faciliter à notre comité la tâche qui lui incombe pour l'organisation de nos séances.

Votre comité a eu à s'occuper d'une proposition faite dans notre dernière assemblée générale par notre collègue M. de Blonay et que vous avez adoptée, tendant à inviter votre comité à examiner quelles seraient les modifications à apporter à l'article 2 de nos statuts pour le mettre en harmonie avec l'état de choses actuel et à vous faire rapport. Nous vous soumettrons tout à l'heure une nouvelle rédaction pour cet article.

Nous avons eu à correspondre avec le comité de la Société suisse des Ingénieurs et des Architectes pour envoyer des délégués à une séance tenue à Zurich par chacune des deux commissions nommées par lui dans le but d'étudier un projet de tarif pour les honoraires des ingénieurs civils, topographes, électriciens et mécaniciens. Nous avons désigné ces délégués, mais ils n'ont pu assister à ces deux séances. Nous avons appris depuis que toute cette question devait être de nouveau soumise à l'examen des sections de la Société. C'est à propos de cette demande de la Société suisse et ensuite d'une discussion qui eut lieu dans la séance du 15 novembre de notre Société, que votre comité a dû examiner s'il ne conviendrait pas de décharger nos délégués de frais qui ne peuvent leur incomber.

Nous aurons à vous faire dans cette séance des propositions à ce sujet.

Nous avons eu encore à examiner une réclamation datée du 8 décembre dernier, de nos collègues de la partie orientale du canton à propos de la décision prise dans notre dernière assemblée générale relativement à l'heure de convocation de nos séances. Nous avons fait savoir le 14 décembre à l'auteur de cette réclamation, adressée au nom de plusieurs qu'il ne nous était pas possible de modifier nous mêmes une décision prise par vous, c'est-à-dire à avoir de nouveau des séances de jour, mais que nous soumettrions cette réclamation à notre Société dans sa prochaine assemblée générale. Nous le ferons aujourd'hui. Nous avons cependant pris sur nous de déroger à cette décision pour la convocation de l'assemblée de ce jour.

Nous espérons être approuvés par vous.

Nous avons reçu dans le courant de cette année la démission de notre caissier M. S. Rochat. Nous avons désigné provisoirement pour le remplacer M. Paschoud que nous vous prions de bien vouloir confirmer dans ces fonctions.

Bulletin.

Les huit numéros réglementaires ont été publiés. Le nombre des pages qui suivant le règlement du *Bulletin* peut varier entre 50 et 70 a été de 59. Le nombre des planches variable aussi entre 10 ou 12 a été de 9. La publication de quatre planches a été faite en collaboration. Ainsi s'explique avec quelques réductions consenties par notre éditeur la diminution de 267 fr. 35 c. sur le coût du *Bulletin* pendant l'année dernière.

Notre *Bulletin* continue à être apprécié même en dehors de notre Société. Le rédacteur de la *Revue de la législation des mines*, paraissant à Lille, nous a demandé d'en faire l'échange contre notre *Bulletin*, ce que nous avons accepté. Nous avons même reçu de l'étranger diverses demandes d'envoi de numéros.

Si donc notre *Bulletin* se maintient à un niveau scientifique convenable, nous le devons à ceux de nos collègues qui veulent bien y publier le résultat de leurs études ou nous renseigner par là sur les travaux dont ils ont la direction ; nous le devons aussi au dévouement de notre rédacteur, M. Vautier, qui veut bien se charger gratuitement d'un travail important. En le remerciant ici en votre nom, je suis bien certainement l'interprète de tous les membres de notre Société.

Bibliothèque.

Notre bibliothèque s'est accrue de quelques publications. Elle a reçu :

1° Du Conseil fédéral : deux superbes livraisons intitulées : *Correction des torrents en Suisse*.

2° De M. le professeur Gaudard : une brochure sur l'*Evolution dans la construction des grands ponts*.

3° De M. le professeur Palaz : son *cours d'électricité industrielle*.

4° Du Ministère italien des Travaux publics : un ouvrage intitulé : *Cenni monografici compilati in occasione della Esposizione di Palermo, 1891-1892*.

5° De M. Tetmajer, professeur à Zurich, un volume intitulé : *Méthode d'essais et résultats de recherches sur les propriétés de résistance du fer et d'autres métaux*.

Nous remercions aussi M. l'ingénieur van Muyden, notre bibliothécaire, pour les soins qu'il continue à donner à notre bibliothèque.

Nous avons encore reçu de M. le professeur Colladon, par l'entremise d'un ami, le médaillon en galvanoplastie de ce physicien, d'après un médaillon en bronze de Boyv.

Nous avons adressé des remerciements à tous ces généreux donateurs.

ERRATA

Nos lecteurs voudront bien corriger les erreurs suivantes qui se sont glissées dans l'impression du travail de M. J. Chappuis sur la *Traversée du Simplon* (Fascicule Nos 1 et 2 de 1893).

Dans la page 53, à la 36^{me} ligne de la seconde colonne il faut lire 774 m. au lieu de 171 m.

Page 59 à la 2^{de} ligne de la seconde colonne il faut lire 0^m45 au lieu de 1^m05.

Page 60 à la 18^{me} ligne de la seconde colonne il faut lire 30 millions de subvention au lieu de 20.

Le manque d'espace nous oblige à remettre au prochain fascicule le compte rendu des séances et des ouvrages qui ont été adressés à notre bibliothèque.